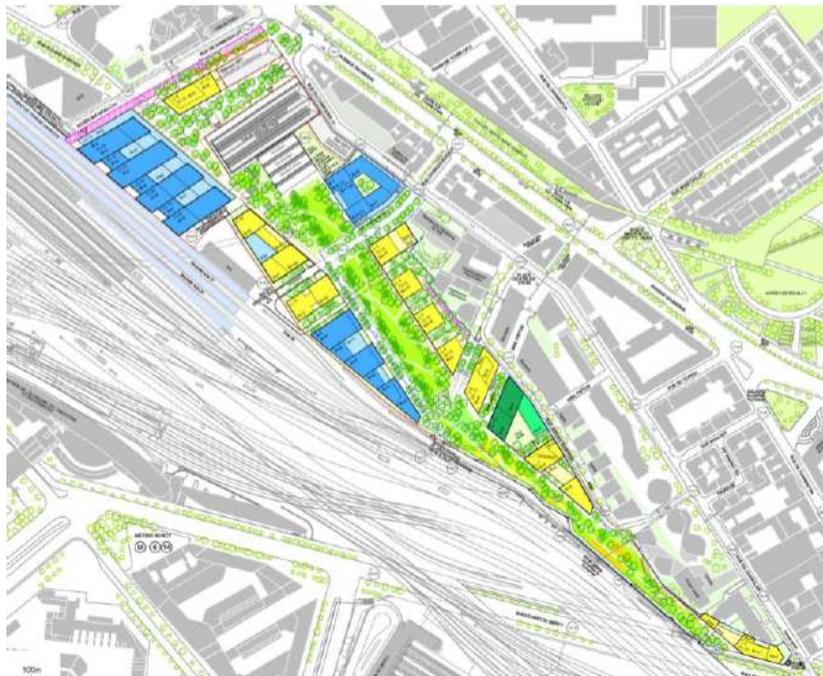


### Gare de Lyon Dausmenil à Paris 12<sup>ème</sup> (75)



**Porteur du projet :** Espaces Ferroviaires Aménagement Commun, aménageur interne de la SNCF

**Responsable du projet :** Thibaut Calin – Directeur de projet

#### Caractéristiques du projet

- Quartier multi-programmatique de 6ha (600 logements, 45 000 m<sup>2</sup> de bureaux, 3 500 m<sup>2</sup> d'équipements publics, 9 500m<sup>2</sup> d'activité logistique, 11 000 m<sup>2</sup> de commerces, rez-de-chaussée actifs et de réhabilitation de halles ferroviaires)
- 60 % de logements sociaux, 20% de logements intermédiaires

#### Synthèse du projet

L'opération se décompose en deux phases selon la libération du foncier. De 2018/2025, les opérations se concentrent sur les parcelles actuellement libérées. La deuxième phase débutera en 2023 lorsque les dernières installations ferroviaires ne seront plus en exploitation. Elle se terminera en 2028.

L'équipe de maîtrise d'œuvre urbaine est composée :

- D'un urbaniste coordinateur : Rogers Stirk Harbour + Partners ;
- D'un architecte : Tolila et Gillilandl ;
- D'un paysagiste : Michel Desvigne ;
- D'un BE TCE : Ingérop.

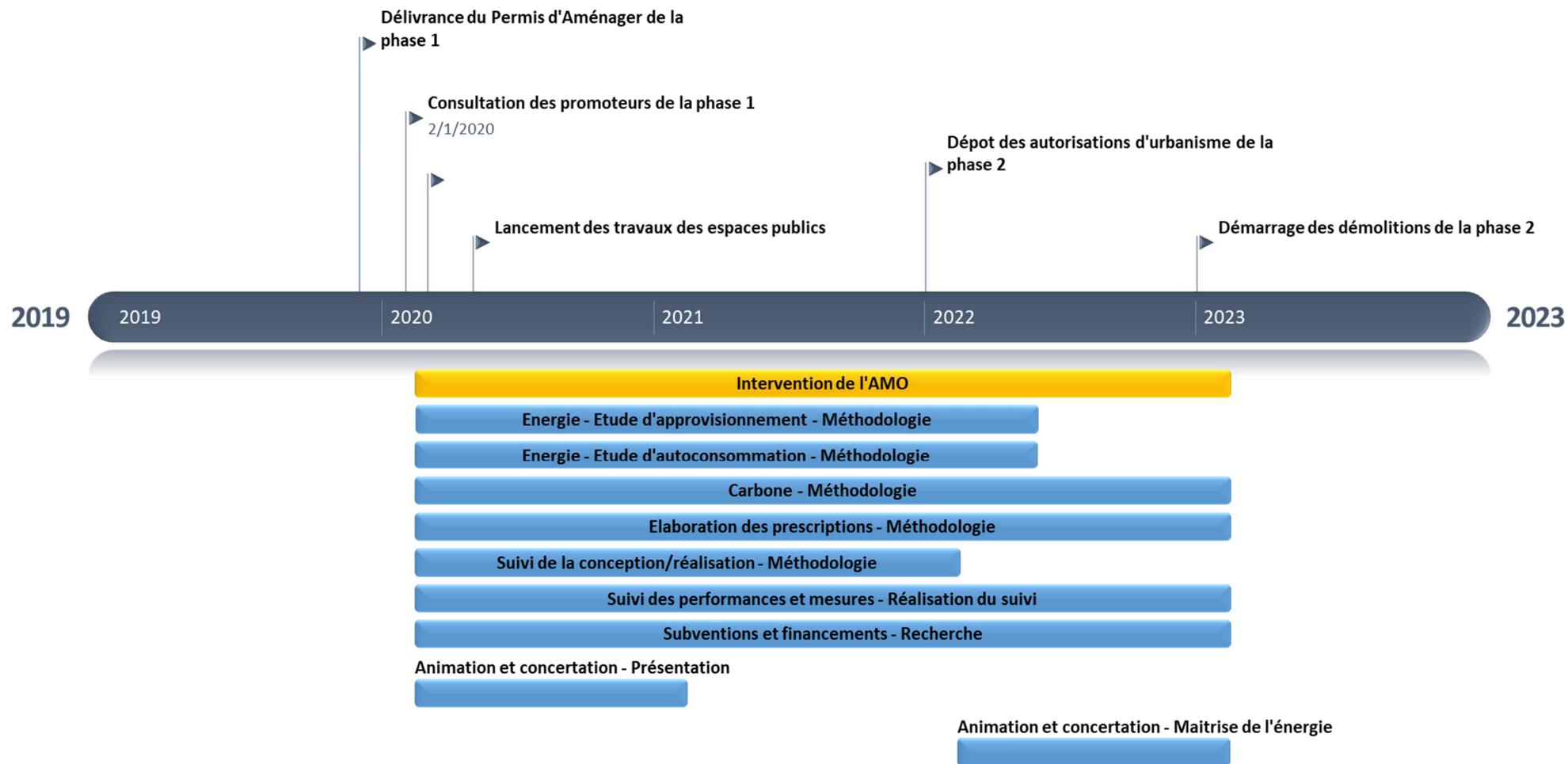
EFAC dispose d'un **AMO environnement** (Franck Boutté Consultants), intégré à l'équipe de maîtrise d'œuvre urbaine, notamment en charge de la rédaction des **Cahiers de Prescriptions Environnementales** puis des fiches de lot.

Un travail poussé a été mené sur la thématique carbone depuis 2014. **Un objectif de réduction de 30% des émissions carbonées par rapport à un scénario martyr a été défini.** Le bilan carbone a été établi d'après le l'outil OpAm de l'ADEME. Les principaux leviers d'actions et les moyens à mettre en œuvre pour atteindre l'objectif de -30% sont les suivants :

- Une réflexion poussée sur les modes constructifs des bâtiments neufs avec pour **objectif d'atteindre le niveau C2** au global sur le quartier ;
- Un approvisionnement énergétique vertueux avec un **raccordement au CPCU, un objectif de 50% des besoins d'électricité couverts par du photovoltaïque** et un **niveau E3** pour tous les bâtiments ;
- Une rationalisation des places de stationnement avec un objectif de **0 place de stationnement en surface.**

D'autres leviers, moins impactant sur le bilan carbone global, ont été étudiés : conservation du bâti existant, réemploi des déchets de démolition non pollués pour la structure de voirie, réemploi des terres in situ, réemploi des déchets de construction pour les travaux de l'espace public.

*Besoins exprimés en fonction du planning prévisionnel<sup>1</sup>*



<sup>1</sup> L'organisation des missions est indicative et permet d'illustrer un enchaînement possible de l'intervention de l'AMO.